

JARNY

Les services de la direction départementale des Territoires de Meurthe-et-Moselle n'étant pas gestionnaires d'une grande majorité de servitudes d'utilité publique, il convient de se rapprocher de Chaque service gestionnaire compétent.

Description	Code SUP	Gestionnaires
ORNE	A4 – Conservation des eaux	DDT 54-EEB
Domaine de Tichemont	AC1 – Monuments historiques	UDAP 54 - unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
Eglise Saint Maximin	AC1 – Monuments historiques	UDAP 54 - unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
PUITS-DE-DROITAUMONT_- _JARNY	AS1 – Protection des eaux potables	Agence Régionale de Santé Grand Est
PUITS-PARADIS_- _MOINEVILLE	AS1 – Protection des eaux potables	Agence Régionale de Santé Grand Est
D603	EL7 – Circulation – Alignement	CONSEIL DEPARTEMENTAL 54
D613	EL7 – Circulation – Alignement	CONSEIL DEPARTEMENTAL 54
D952	EL7 – Circulation – Alignement	CONSEIL DEPARTEMENTAL 54
Ligne RTE_63kV BATILLY-MOULINELLE (LA)	I4 – Ligne électrique	RTE
Ligne RTE_63kV MOULINELLE (LA)-MONTAIS	I4 – Ligne électrique	RTE
Cimetière de Jarny	INT1 – Cimetières	Préfecture de Meurthe-et-Moselle
PPRi JARNY	PM1 – PPR naturel et risques miniers	DDT 54-PR
PPRM Secteur JARNY	PM1 – PPR naturel et risques miniers	DDT 54-PR
Station de Jarny - Devant Penenchamp	PT1 – Protection perturbation électromagnétique	SZSIC de Metz
Ligne SNCF - CONFLANS-EN-JARNISY / VERDUN	T1 – Chemins de fer	SNCF
Ligne SNCF - CONFLANS-EN-JARNISY / HAGONDANGE	T1 – Chemins de fer	SNCF
Ligne SNCF - CONFLANS-EN-JARNISY / BATILLY	T1 – Chemins de fer	SNCF
Ligne SNCF - Voies multiples - CONFLANS-EN-JARNISY	T1 – Chemins de fer	SNCF
Ligne SNCF - CONFLANS-EN-JARNISY / ONVILLE	T1 – Chemins de fer	SNCF
Aérodrome de Doncourt-les-Conflans	T5 – Zone de dégagement aérien	Direction générale de l'aviation civile
Aérodrome de Metz-Frescaty – Rayon des 24 km – Alt : 340m (en cours d'abrogation)	T7 – Zone de dégagement aérien – 24 km	Unité de soutien d'infrastructure de Metz

Liste des servitudes d'utilité publique

Aérodrome d'Etain-Rouvres - Rayon des 24 km - Alt : 379m	T7 – Zone de dégagement aérien – 24 km	Unité de soutien d'infrastructure de Verdun
--	--	---